83 m² pour 1300 euros par mois : la députée LFI Danielle Simonnet a enfin rendu son HLM parisien, après l'avoir occupé pendant 19 ans (MàJ)

05/11/2022 à 11h30

05/11/2022

L'élue de la France insoumise a rendu son logement social, comme elle l'avait promis lors de son élection en juin dernier. L'ex-député (PS) Jérôme Lambert a lui aussi quitté son HLM. Son ex-femme y vit toujours, mais le bailleur assure qu'il n'y a pas de favoritisme dans ce dossier.

La restitution s'est faite en toute discrétion. Elle s'est déroulée loin des caméras, loin des communiqués de presse, hors des réseaux sociaux où, ces derniers jours encore, l'élue se faisait clouer au pilori à ce sujet. Mais voilà. Danielle Simonnet a rendu son HLM. Elle s'y était engagée lors de sa victoire aux élections législatives, le 20 juin dernier.

(…) Le Parisien

26/10/2017

Après le HLM parisien d'Alexis Corbière, c'est au tour de Danielle Simonnet, porte-parole de la France insoumise, de faire débat avec son logement. Selon les informations du Parisien, la conseillère de Paris est logée depuis 1999 par le bailleur social, la RIVP (Régie immobilière de la ville de Paris). Rien d'illégal mais de quoi faire polémique…

La conseillère de Paris occupe avec son conjoint un 83 m2 avec balcon dans le quartier Saint-Fargeau (XXe) pour un loyer de 1 300€. Ce n'est pas illégal, mais cette occupation fait débat.

Après le HLM d'Alexis Corbière, député de la France Insoumise, le logement RIVP de Danielle Simonnet. La conseillère de Paris, candidate aux dernières municipales et législatives, porte-parole et fidèle de Jean-Luc Mélenchon (la France insoumise), est logée depuis 1999 par le bailleur social la RIVP (Régie immobilière de la ville de Paris).
En 2003, l'élue a obtenu un appartement plus grand (en moins d'un an). Et occupe avec son conjoint un 83 m2 avec balcon dans le quartier Saint-Fargeau (XXe) pour un loyer de 1 300€. Cela n'a rien d'illégal. C'est un loyer libre, établi par la RIVP sans barème. Mais l'immeuble géré par le bailleur social a été bâti avec des subventions publiques. Et le loyer est 30 à 40 % moins cher que dans le privé. « C'est effectivement très bon marché », analyse Laurent Vimont, président de Century 21 France.
Interrogée ce mercredi sur le sujet, Danielle Simonnet explique qu'elle n'a pas l'intention de partir. « Je ne veux pas me loger dans le privé, enrichir un propriétaire privé et participer à la spéculation immobilière ».

(…) Le salaire mensuel brut d'un conseiller de Paris est de 4 190€.

Le Parisien